

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2018)
Heft: 4

Artikel: L'Europe de la Défense ou la traversée des chemins
Autor: Trial, Chaouki
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Un hélicoptère *Tigre* HAP en exposition sur le site de l'armée de Terre française. Le *Tigre* est un programme franco-allemand, qui montre bien la complexité de telles ambitions politiques. Les versions export sont aujourd'hui plus performantes que les versions «maison» et les deux partenaires n'ayant pas réussi à s'entendre sur le choix d'un engin guidé commun - même européen !
Photo © A + V.

Armement

L'Europe de la Défense ou la traversée des chemins

Chaouki Trial

Journaliste et analyste des questions géopolitiques et sécuritaires

A l'occasion du vaste salon d'Eurosatory 2018 en juin à Villepinte (Paris) dédié à l'univers de la Sécurité et de la Défense, il y avait plus de 1'600 exposants et plus de 50 pays qui étaient représentés pour cette nouvelle édition. Pas moins de soixante mille visiteurs professionnels étaient présents. Une occasion, durant ces 5 jours, d'aborder divers sujets lors de conférences sur ces thématiques. Parmi celles-ci, l'Europe de la Défense a fait l'objet d'une intervention de Jorge Domecq, Directeur exécutif à l'Agence européenne de défense (AED). Il est intervenu sur la problématique suivante : « assurer la cohérence des capacités européennes ». Vaste sujet, s'il en est au regard d'une actualité brûlante sur le continent Europe. Depuis la déclaration de Robert Schuman en 1950, l'Union européenne (UE), élargie à 28 pays aujourd'hui, suit son itinéraire où la question de sa souveraineté et l'intégrité de son territoire n'ont jamais été aussi importantes, avec plus de 500 millions d'habitants où tensions et crises sont multiples. Dans ce contexte général, l'AED est au centre d'un dispositif et ses tâches sont nombreuses au sein de l'Union européenne. Comment cela s'articule-t-il ? Quels en sont les ressorts ? Jorge Domecq apporte ici son éclairage.

Quel rôle joue l'AED ?

JD : « L'agence est l'une des clefs d'un point de vue de la défense européenne. Les années 2016- 2017 ont apporté de grandes décisions politiques, après la présentation de la stratégie globale par leurs représentants. Et 2018 sera l'année de sa mise en œuvre. Il s'agit aujourd'hui d'améliorer la planification commune et la priorité donnée au développement de l'acquisition ainsi que l'utilisation des capacités de défense. Pour ce faire, l'UE travaille sur plusieurs initiatives concrètes étroitement liées à l'agence. Premièrement, on doit approuver la révision du plan de développement capacitaire, il doit analyser les défis de sécurité, de défense à court, moyen et long terme. Plusieurs scénarios sont examinés. Seront

présentées des recommandations dont auront besoin les militaires européens pour faire face à ces défis. Dans le plan de développement capacitaire (PDC), on assure également la cohérence des capacités avec l'OTAN, des plans et programmes nationaux ainsi que les agendas de recherche/défense en Europe, L'agence le fait en collaboration étroite avec le Comité militaire et l'Etat-major de l'Union européenne. Deuxièmement, la revue annuelle coordonnée en matière de défense est dans sa phase de test, un premier rapport sera présenté aux Ministres au mois de novembre, cet outil est très précieux pour évaluer l'état de la coopération européenne en matière de défense, et nous permettra de voir où nous en sommes de cette mise en œuvre des priorités capacitaires. Le PDC établit les priorités communes et la revue annuelle coordonnée supervise la mise en œuvre. Cela permettra d'identifier de nouvelles opportunités de coopération ».

L'avenir de la coopération structurée permanente ou PESCO au sein de l'UE ?

JD : « Il y a un troisième élément qui a été mis en route avec la stratégie globale : c'est la coopération structurée plus connue sous le nom de PESCO, une initiative de 25 Etats membres de l'UE sur 28. Ils ont lancé celle-ci avec le but d'avoir une planification commune, une élaboration des besoins opérationnels harmonisés et en accord avec l'utilisation de ses capacités. Nous en tant qu'agence, avec une partie du secrétariat, l'Etat-major et le service des actions extérieures de l'UE, on s'occupe de l'évaluation annuelle des engagements que les Etats membres ont pris avec le lancement de la PESCO. Il s'agit de soutenir les projets qu'ils veulent lancer dans ce contexte. Finalement, cette troisième grande initiative qui a vu le jour avec la stratégie globale a été le Fonds européen de défense mis en place par la commission. L'objectif est de soutenir, avec le budget de l'UE, le développement des technologies et des produits



Jorg DOMEQ - Directeur exécutif de l'agence européenne de défense. Photos © Agence européenne de défense.

de défense dont ont besoin nos forces armées. Cela concerne les projets PeSCO qui seront éligibles. (...) Actuellement, nous soutenons 100 projets ad hoc de recherche et de développement des capacités. (...) La défense européenne est en train de naître finalement, l'agence devient ainsi l'instrument de pérennisation capacitaire en Europe (...), l'interface entre les politiques européennes et l'impact sur nos forces armées ».

L'AED devient ainsi un facilitateur pour finaliser des projets et éviter des lenteurs comme par exemple celles qui ont impacté la construction du gros porteur l'A400M ?

JD : « Il y a toujours cette plainte permanente que la coopération prend du temps et qu'elle est compliquée. Dans la nouvelle situation sécuritaire en Europe avec les technologies et les défis que nous avons, par exemple dans le domaine du cyber, la coopération devient une nécessité. Ce n'est pas une option. Nous ne sommes plus dans la période où les Etats membres pensaient que l'on pouvait coopérer de façon ad hoc. Si on veut que l'Europe puisse contribuer de façon efficace à la protection de la sécurité des citoyens en Europe, il faut absolument qu'elle se dote de réelles capacités. Pour cela et pour avoir une utilisation optimale des ressources humaines et financières, il faut le faire ensemble. Le projet commun comme celui de l'A400M a eu bien sûr des problèmes dans son développement comme tous les programmes, y compris les programmes nationaux. C'est toujours une partie des risques que tout programme porte en soi. Ce que je pense c'est que nous avons des outils qui peuvent aider nos Etats membres à avoir les capacités nécessaires pour la nouvelle situation de sécurité que nous avons devant nous ».

Que vous inspire l'idée des Etats-Unis d'Europe

exprimée en son temps par Sir Winston Churchill ?

JD : « Je pense que la défense européenne est un compromis et un engagement. Il s'agit d'essayer d'aller vers une défense commune dans les traités. Avec ces outils, nous allons nous approcher sûrement des buts qui sont inscrits dans le traité de l'UE adopté à Lisbonne. Maintenant, ces instruments comme la PeSCO sont là mais on n'avait jamais mis en œuvre ce protocole pour la création d'une coopération permanente structurée qui est devenue une réalité. C'est un engagement assez fort pour aller vers une cohérence sur le plan de défense prévue dans le traité de l'UE. Elle respecte tout à fait la souveraineté des Etats membres. Cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas aller vers une défense commune à terme. C'est la finalité de notre travail que nous sommes en train de réaliser ».

Grâce au traité de Lisbonne ratifié en décembre 2007, c'est la concrétisation d'une mise en place de la PeSCO. Le dessein avorté de la création en 1954 d'une communauté européenne de défense (CED) semble très loin derrière, mais les défis restent nombreux : guerre et crise en Ukraine avec une menace de partition dans sa partie Est, annexion de la Crimée par la Russie de Poutine, opposition ferme de la Russie (après la dislocation de l'Ex-URSS) pour que ses anciens alliés du Pacte de Varsovie n'intègrent pas l'OTAN, flux migratoires et réfugiés fuyant les guerres en Afrique, au Proche et Moyen-Orient. Autant de challenges pour une Europe des nations qui se veut forte, volontariste et profondément humaniste. Pourtant, la montée des populismes en son sein peut être un obstacle de taille pour sa cohésion et son unité. Ceci étant, les espoirs sont permis mais fragiles : la Grèce sort progressivement de sa crise intérieure tandis que la Grande-Bretagne a entamé sa sortie de l'UE par son Brexit.